

Homélie : 26^{ème} dimanche du temps ordinaire. Année A

« **Va travailler aujourd'hui dans ma vigne !** »

Dans l'Evangile de ce dimanche, Jésus nous parle d'embauche, de travail : pas mal pour un début d'année scolaire et pastorale où tout recommence en paroisse, dans les écoles, les associations, les responsabilités en entreprise !

La semaine dernière, Jésus nous parlait d'un maître qui envoyait à sa vigne à toute heure du jour, donnant à chacun le même salaire selon le contrat prévu. Voici qu'aujourd'hui, il met en scène un père et ses deux fils. Tiens, tiens, il y a d'autres endroits dans l'Evangile où Jésus parle d'un père et ses deux fils, et où il est aussi question de conversion.

Ici, il n'est pas question d'héritage gaspillé et de jalousie, mais de **changement d'attitude**, de **repentir**. L'un des fistons dit : « ok , j'veis bosser », mais il n'y va pas, et un autre dit : « non, non, pas pour moi les tâches fatigantes à la vigne » mais, après réflexion, il y va tout de même.

Lequel des deux a fait la volonté du père ? C'est à vous que je pose la question... lequel ? Oui, **celui qui se ravise**. La sagesse populaire dirait : « il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ! »

Gardons bien cela en tête : il n'y a **jamais de fatalité** !

Il ne faudrait pas croire que puisqu'une personne a exprimé un mauvais jugement ou a été violente dans son comportement ou ses mots, eh bien elle va le faire durant toute sa vie. Chacun peut changer, se convertir !

Oui, aussi cruel a pu être l'acte d'une personne, aussi lâche a-t-elle pu être, **elle peut se convertir** !

Dans le livre d'Ezechiel, nous avons repéré durant la préparation que revenait à 3 reprises l'expression « se détourner de sa mauvaise conduite ».

Suis-je capable d'entendre cela, de comprendre cela ? Dur, dur... l'actualité ne manque pas d'exemple où certains portent atteinte à la vie d'un innocent, volontairement dans les attentats, les guerres, ou involontairement dans les accidents de voiture, les erreurs médicales. La douleur des familles des victimes est alors immense.

Mais **peut-on pour autant juger la personne** qui est à l'origine de la mort d'un proche ? Condamner son acte, oui, et la justice doit alors faire son devoir, mais condamner la personne, non ! Elle est **capable de changer**. Il faut, certes, lui en donner les moyens, lui permettre de réparer sa faute, de purger sa peine et lui ouvrir un chemin de reconstruction.

Tout cela peut vous paraître idyllique... mais je connais des personnes qui ont su reprendre le chemin de la vie après avoir dérapé. Dans la communauté Magdala, des sortants de prison avaient besoin d'un lieu sûr pour redémarrer dans la vie. Certains ont réussi à faire ce pas du repentir, et sont repartis.

Sachons laisser une nouvelle chance aux personnes !

L'exercice de la liberté est loin d'être une chose facile. Nous avons sûrement déjà tous vécu la situation du 2^{ème} fils, dire « OK j'y vais, j'le fais », avoir l'intention, mais pour finir ne pas concrétiser cela dans l'action. Vous l'avouerez, on peut se sentir mal après, un peu honteux !

C'est le travail de toute une vie d'**ajuster l'action à l'intention**, de rendre cohérents nos désirs et nos actions.

Est-ce que c'est possible de le faire uniquement par nos propres forces ? je ne crois pas...

Avez-vous entendu cette belle prière du psalmiste ? « *Seigneur, enseigne-moi tes voies, fais-moi connaître ta route* ». Oui, il faut **savoir demander humblement à Dieu, dans la prière, de nous éclairer**, de nous donner l'esprit de discernement : « afin qu'il nous apprenne à voir les choses à faire et nous donne la force de les accomplir ! »

Ce n'est pas rare que je me redise intérieurement cette prière : « *Seigneur, enseigne-moi tes voies, fais-moi connaître ta route* » en l'associant à un chant à l'Esprit Saint.

Ca ne veut pas dire que je n'exerce plus ma liberté, que je laisse Dieu tout faire à ma place, bien au contraire ! ce sera toujours mon chemin que je devrai tracer, ce sera à moi de faire l'effort nécessaire pour y arriver, et je le ferai **avec l'aide de Dieu**.

Prenons alors appui sur l'exemple du Christ dont nous parle Saint Paul dans sa lettre aux chrétiens de Philippes : « *ayez les mêmes dispositions, le même amour, les mêmes sentiments que le Christ Jésus* ». **Le Christ a une attitude d'humilité** : il s'abaisse pour que Dieu le relève. Nous appelons cela la kénose. Notre modèle, c'est vraiment le Christ qui ira jusqu'à dire : « *Père que ta volonté soit faite ; non pas ma volonté mais ta volonté* ». Il faut certainement du temps, parfois toute une vie pour être capable de faire sien ce chant : « Me voici Seigneur, je viens faire ta volonté, qu'il me soit fait selon ta parole ». Bel acte d'abandon qu'a réalisé la Vierge Marie en se montrant disponible à l'appel de l'ange. Bel exemple qu'elle nous donne.

Allez je me résume donc :

Une conviction : « Jamais de fatalité, une conversion est possible »

Une mission de vie : « Ajuster sans cesse l'intention et l'action »

Un moyen : la prière, appeler l'Esprit Saint !

En ce jour où nous ouvrons le mois de la Mission avec la fête de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, je voudrais terminer avec cette prière de la sainte de Lisieux, avec des mots du XIX^{ème} siècle mais qu'il nous serait facile de traduire dans le style d'aujourd'hui, et surtout d'appliquer dans notre vie actuelle :

« Mon Dieu, je Vous offre toutes les actions que je vais faire aujourd'hui, dans les intentions et pour la gloire du Cœur Sacré de Jésus ; je veux sanctifier les battements de mon cœur, mes pensées et mes œuvres les plus simples en les unissant à ses mérites infinis, et réparer mes fautes en les jetant dans la fournaise de son amour miséricordieux. Ô mon Dieu ! Je Vous demande pour moi et pour ceux qui me sont chers la grâce d'accomplir parfaitement Votre sainte volonté, d'accepter pour Votre amour les joies et les peines de cette vie passagère afin que nous soyons un jour réunis dans les Cieux pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il. »